

Numéro 2

Octobre 2016



DISTRICT RHÔNE-DURANCE DE FOOTBALL

# CDA INFOS

La gazette de la commission des arbitres

## EDITORIAL

Voilà déjà le numéro 2 de votre nouvelle gazette consacrée à l'arbitrage du District Rhône-Durance.

Je vous rappelle que ces quelques pages vous appartiennent également, et qu'à tout moment vous pouvez diffuser une information qui vous tient à cœur, dans la mesure où elle liée à l'arbitrage.

Ce nouveau numéro revient en partie sur la journée de début de saison qui a eu lieu le samedi 17 septembre à Avignon.

Les divers rassemblements ont réuni 138 arbitres en trois sessions (une session jeunes a eu lieu le 10/09) sur 167 arbitres « District », soit près de **83% de présence**.

Je suis très satisfait de ce pourcentage même s'il faut le relier au fait qu'il y avait beaucoup de nouveautés dans les Lois du Jeu et que les arbitres avaient à cœur de les découvrir.

Il reste tout de même une trentaine d'arbitres qui n'ont pas suivi cette demi-journée de formation, et je les invite vivement à mettre jour leurs connaissances théoriques.

Devoirs et droits de l'arbitre ont bien sur été évoqués.

Pour résumer les débats : les devoirs de l'arbitre sont essentiellement liés

au **respect de la fonction** (bonne tenue, langage approprié, connaissances des Lois, condition physique optimale) et les droits de l'arbitre tournent autour du **respect de sa personne** (sécurité, rémunération légitime au regard de l'investissement consenti, droit d'être désigné, reconnaissance).

L'ensemble de ces règles de bon sens n'ayant qu'un seul objectif : le **PLAISIR** d'arbitrer, le **PLAISIR** de se trouver sur un terrain de football, le **PLAISIR** de partager son sport.

Je vous souhaite à nouveau une bonne saison.

Prochains rendez-vous : les tests physiques et les tests écrits pendant les vacances de la Toussaint.



**Michel LANET**

Président de la CDA Rhône-Durance



1. Les pré-désignations que vous consultez, sur l'application smartphone de la Ligue Méditerranée n'ont aucune valeur ! Seules les désignations consultables sur le site du District Rhône-Durance ou sur My compte FFF sont officielles.

2. Vous devez consulter vos désignations jusqu'au jour même de votre match car des modifications peuvent intervenir jusqu'au dernier moment.

3. Lors de vos matches « District », coupe et championnat, vous devez présenter et remettre au club recevant une feuille de frais remplie en double exemplaire.

## RETOUR SUR L'ÉVALUATION DES ARBITRES PAR LES ÉDUCATEURS

Au cours de la saison dernière, la Commission des Arbitres et la Commission des Educateurs ont mis en place un système d'évaluation des arbitres et des éducateurs sur les matches de PHA et PHB. Il s'agissait pour les directeurs de jeu et les entraîneurs de donner leur avis en répondant à quelques questions sur la façon dont s'était déroulée la rencontre. Les questions étaient basées sur la Charte ou Code de Déontologie Sportive mise en place par le Comité directeur du District en direction des Arbitres, Educateurs et Présidents de clubs.

Cette initiative, très ambitieuse, trop peut-être, n'a pas obtenu les résultats espérés, dans la mesure où trop peu d'arbitres et d'éducateurs ont renvoyé ce questionnaire à l'issue des rencontres.

Néanmoins, la CDA a reçu une cinquantaine de réponses sur les 364 qu'aurait constitué l'ensemble de la saison. Nous vous livrons les résultats de cette mini-évaluation effectuée sur une quinzaine d'arbitres.

L'arbitre s'est-il présenté aux dirigeants à son arrivée au stade ?

Oui : 97 % Non : 3 %

L'arbitre vous a-t-il invité à la discussion d'avant-match dans ses vestiaires ?

Oui : 44 % Non : 56 %

L'arbitre a-t-il fait respecter le protocole avant le coup d'envoi ?

Oui : 97 % Non : 3 %

L'arbitre a-t-il une attitude conforme à sa fonction (tenue, langage, gestuelle) ?

Oui : 94 % Non : 6 %

L'arbitre a-t-il fait une mise au point à la mi-temps

Oui : 13 % Non : 69 % Pas nécessaire : 19 %

L'arbitre a-t-il utilisé le carton blanc de façon réglementaire ?

Oui : 88 % Non : 13 %

L'arbitre a-t-il communiqué le temps additionnel au banc de touche ?

Oui : 88 % Non : 12 %

Le départ de l'arbitre a-t-il été courtois et respectueux ?

Oui : 97 % Non : 3 %

La communication et le dialogue ont-ils été possibles ?

Oui : 91 % Non : 9 %

Quelle a été l'attitude globale de l'arbitre ?

Bonne : 91 % Moyenne : 3 % Mauvaise : 6 %

Quelle a été l'attitude globale des arbitres assistants ?

Bonne : 94 % Moyenne : 3 % Mauvaise : 3 %

A la lecture de ces chiffres, nous pouvons constater que le comportement global de l'arbitre a été jugé satisfaisant par les éducateurs, même si cette évaluation ne concerne que 14 % de l'ensemble des matches de la saison.

Toutefois, au regard des 3 chiffres en rouge ci-dessus, la CDA insiste auprès des arbitres sur la nécessité absolue de recevoir les éducateurs et les capitaines avant chaque début de match dans son vestiaire afin d'établir un dialogue constructif sur divers sujets pouvant concerner la rencontre.

Enfin, il est rappelé aux arbitres :

- de communiquer le temps additionnel de chaque période aux deux bancs de touche
- d'appliquer scrupuleusement le règlement du carton blanc.



### C'EST DU VÉCU !

Vu sur le verso d'une feuille de match du District Rhône-Durance dans la rubrique « DISCIPLINE—RAPPORT COMPLEMENTAIRE »

« Le comportement de ce joueur (numéro 6 de ...) est limite, et par son comportement désinvolte, a frôlé le rouge ! Insulte non visée tout le match, proteste sans arrêt, geste violent. A faire attention par la suite si un autre problème. »

**C'est gentil de prévenir ses collègues !!!  
Mais il eut été préférable de faire la police soi-même.  
Et attention à ce que vous écrivez sur la feuille de match.**

# RASSEMBLEMENT DU SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016

Samedi 17 septembre a eu lieu le traditionnel stage de rentrée des arbitres.

Au programme :

- Nouvelles directives de la CDA,
- Nouvelles Lois du Jeu,
- Questions diverses.

138 arbitres se sont déplacés pour suivre les débats, 3 arbitres étaient excusés, 23 arbitres étaient absents sans avoir pris la peine de nous prévenir. Ces arbitres se verront retirer un point « discipline ».

Voici la synthèse des différents sujets abordés :

## DISCIPLINE

Chaque arbitre démarre la saison avec un capital de 5 points.

En fonction d'un barème, consultable sur le Règlement Intérieur de la CDA, chaque arbitre peut perdre un ou plusieurs points tout au long de la saison.

Lorsque l'arbitre n'a plus qu'1 point, il est suspendu trois mois.

Lorsque l'arbitre n'a plus de point, il est suspendu jusqu'à la fin de la saison.

## CLASSEMENT

Chaque arbitre sera classé en fin de saison, dans sa catégorie, en fonction des notes qu'il aura acquises au cours de la saison. Chaque arbitre sera évalué par :

- 2 tests physiques (octobre et février) : test 35/45, la moyenne des deux notes sera retenue

- 1 test écrit (octobre) : test QCM de 20 questions, note de 8/20 requise. A défaut, nouveau test écrit en février. La meilleure note sera retenue,
- 2 contrôles sur le terrain,
- une note de discipline calculée à partir de son capital-point restant (voir ci-dessus).

**Une note finale sur 90** permettra de classer chaque arbitre dans sa catégorie et ainsi déterminer les montées en catégorie supérieure ou descente en catégorie inférieure.

## TESTS

Au regard de la saison dernière, la CDA a décidé de multiplier les dates et les horaires pour passer les tests physiques et écrits. Ainsi, pour chaque test, 3 jours et 5 horaires seront déterminés, ce qui laisse à chaque arbitre 15 possibilités de se présenter (soit le matin, soit le soir).

## LOIS DU JEU

Le « Power-Point » qui a été présenté au cours du stage, et qui traite des Lois du Jeu est disponible à la CDA. Il suffit de vous présenter avec une clé USB pour copier le fichier.



## A VOS AGENDAS : DATES DES TESTS

Tests physiques au Stade Pagnetti à Cavailon

### Samedi 22 octobre

départs à : 9h, 9h30, 10h, 10h30 et 11h00  
Pour les Arbitres D1, D2 et Assistants,

### Lundi 24 octobre

départs à : 18h30, 19h, 19h30, 20h et 20h30  
Pour les Arbitres D3, D4 et D5,

### Jeudi 27 octobre

départs à : 18h30, 19h, 19h30, 20h et 20h30  
Pour les Jeunes Arbitres.

Tests écrits au District Rhône Durance

### Samedi 29 octobre

à 9h, 9h30, 10h, 10h30 et 11h  
Pour les Arbitres D1, D2 et Assistants,

### Lundi 31 octobre

à 18h30, 19h, 19h30, 20h et 20h30  
Pour les Arbitres D3, D4 et D5,

### Mercredi 02 novembre

à 18h30, 19h, 19h30, 20h et 20h30  
Pour les Jeunes Arbitres.

**Si vous n'êtes pas disponible le jour correspondant à votre catégorie vous pouvez vous présenter à une autre date de votre choix.**



Cette rubrique pourra porter un éclairage tout particulier sur celles ou ceux qui ont décidé, un jour, de se dévêtir du costume social étriqué qu'elles ou ils portaient et de franchir la porte du District Rhône-Durance afin de donner bénévolement un peu de leur personne et de leur temps à l'univers du sport.



Ce mois-ci, parmi ces femmes et ces hommes, figure en bonne place **Christopher SPADAFORA**.

Ce garçon âgé de 21 ans, connu et apprécié par l'ensemble du corps arbitral pour ses qualités de gentillesse et d'écoute et qui se voit confier, pour ses compétences avérées dans l'arbitrage, depuis plusieurs années maintenant, de multiples tâches et fonctions telles que, pour ne nommer que quelques unes d'entre-elles, la formation des jeunes arbitres, la direction des stages, etc.

Arrivé à l'arbitrage en 2009 et membre de la commission des arbitres depuis trois saisons, il est devenu aujourd'hui au sein de notre District l'homme documenté auquel on s'adresse et se réfère pour les mises à jour des connaissances, des tests physiques et théoriques. Actuellement, arbitre de ligue (L2 sénior), il ambitionne d'accéder, avec le fort enthousiasme qui le caractérise, au rang d'arbitre fédéral, un vœu auquel s'associent largement tous les gens qui l'entourent et qui l'apprécient hautement.

Son dévouement à la cause sportive ne lui fait pas pour autant négliger le reste. Etudiant en 3ème année de mathématiques, préparant un MASTER dans ce domaine, il s'oriente tout naturellement vers le professorat. Nul doute qu'il y parviendra...

Christopher - un engagé footballistiquement passionné ? Oui, à l'évidence... guidé par un grand intérêt d'aider et de transmettre aux autres et au plus grand nombre ce qu'il a reçu ou acquis lui même par les autres : une absolue certitude et... pour nous tous, un EXEMPLE à suivre.

## INFOS-jeunes

Prochain stage des jeunes arbitres

**SAMEDI 29 OCTOBRE 2016**

de 13h00 à 18h30

au District Rhône Durance

Prévoir tenue sportive, tenue de salle, et de quoi écrire !!!

### Citation du mois

« Nous aimons tous gagner, mais combien aiment s'entraîner ? »

*Mark Spitz, nageur américain*